



vzw AIB-VINÇOTTE BELGIUM asbl

Head office: Business Class Kantorenpark • Jan Olieslagerslaan 35 • 1800 Vilvoorde
tel +32 (0)2 674 57 11 • fax +32 (0)2 674 59 59 • info@aib-vincotte.be • www.aib-vincotte.com
Registered office: Diamant Building • Boulevard A. Reyerslaan 80 • 1030 Brussels

Safety, quality and environmental services

☐ AV Antwerpen - Limburg : Tél.: 03 221 86 11
☐ AV Brabant : Tél.: 02 674 57 11

☐ AV Oost & West Vlaanderen : Tél.: 09 244 77 11
☒ AV Wallonie : Tél.: 081 432 611

Code PC Rési. ☒ 1

Personnes responsables de l'exécution du travail:

Nom, Prénom: ABP BELUX SPRL

N° de TVA: 457 551 869

ou n° de la carte d'identité: /

Distributeur: Intercommunaal Net

Compteur: n°: NP index: /

Type de comptage: ☐ jour - ☐ bihoraire - ☐ nuit - /

RAPPORT n°: P033240712/6cm

Membre n°: /

Installation: Nom: M. DE BONNIE F.

Adresse: 48, Rue de Jans

7060 SOLENNES

Date de visite: 15/07/05

Propriétaire ou Mandataire: Tél.: /

Nom, Prénom: ABP BELUX SPRL

Adresse: 131, Route de J. P. Roelx

Demandeur: 7030 BRAYNE-LE-CHATEL

Type de visite: ☒ 270 ☐ 271 ☐ 276 RGIE Nature de l'installation: ☒ Nouvelle ☐ Extension ☐ Modifi. ☐ Existante ☐ Temporaire

Contrôle sur base des prescriptions du: ☒ RGIE: art. ☒ 86 ☐ 87 ☐ 88 ☐ 95 ☐ RGPT ☐ _____

Installation conçue pour la tension de 230 V, AC, Protection branchement: NP A Type: 29x 634

Description du branchement: Souterrain Type câble: ELV Section: 4 x 2.5 mm²

Alimentation tableau principal: 4 x 10 mm² Nbre de tableaux: 1 Nombre de circuits terminaux: 10

Type de prise de terre: Pout Résistance de dispersion: 7.5 Ohms Isolement général: 20 M Ohms

PROCES-VERBAL DE CONTROLE D'UNE INSTALLATION ELECTRIQUE A BASSE TENSION

DESCRIPTION DE L'INSTALLATION: les schémas de position et unifilaires font parties intégrantes du rapport

<u>Voir dossier en annexe</u>
<u>Seul l'appartement 2^{ème} GRIERE fait l'objet du contrôle</u>

INFRACTIONS (voir la signification des numéros au verso):

Division équipotentielle en ordre et en attente des

Le différentiel général ~~était~~ a été plombé

L'installation électrique doit être recontrôlée avant le 07/2030 ainsi qu'avant la mise en service de modifications ou extensions importantes telles que l'ajout d'un circuit.

Conclusion:

LA NOUVELLE INSTALLATION ELECTRIQUE EST EST PAS CONFORME AUX PRESCRIPTIONS REPRISES CI-DESSUS.
L'INSTALLATION - ~~EST~~ PEUT ETRE ~~NE PEUT ETRE~~ MISE SOUS TENSION

PROCES-VERBAL DE CONTROLE DE L'INSTALLATION EXISTANTE (ART. 276 DU RGIE)

INFRACTIONS sur la partie existante (voir la signification des numéros au verso):

Les installations doivent faire l'objet d'un nouveau contrôle avant le _____

Conformément à l'art. 274 de RGIE, les travaux nécessaires pour faire disparaître les infractions constatées au moment de la visite doivent être exécutés sans retard et toutes mesures adéquates doivent être prises pour qu'en cas de maintien en service des installations les infractions ne constituent pas un danger pour les personnes et les biens.

Annexes: LF

VISA DU DISTRIBUTEUR:

Pour le Directeur général
Nom, N° Agent, Signature
NP 2524



MR DEBONGNIE François

Rue de Mons 44
7060 50

Soignies

Par : A.B.P. Belux s.p.r.l.u.
Route de Petit Roeulx, 132 Braine le Comte
Tel-Fax:067/444.725. Gsm:0475/61.52.36.

